



A l'attention des comités

COMMISSION FÉDÉRALE DES ACTIVITÉS VÉLO

14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex

Tél.: 01 49 42 23 19 Fax: 01 49 42 23 60

activites@fsgt.org

fFSGTsportpopulaire tFSGTofficiel Objet : Engagement au fédéral de cyclo-cross 2020

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint les bordereaux d'engagement et le formulaire d'engagement au Fédéral de Cyclo-cross qui aura lieu les 25 et 26 janvier 2020 à NOGENT SUR SEINE (10).

Nous vous rappelons que la limite des engagements est fixée au 15 décembre 2019. (Cachet de la poste et date et heure de l'envoi e-mail, faisant foi)

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs. Les sélections sont départementales et non régionales.

Suite à une décision prise au CNAV du 5 octobre 2019, le Championnat minimes garçons a lieu le samedi et celui des minimes filles a lieu le dimanche avec toutes les féminines adultes, cadettes et minimes filles.

Attention:

- Chaque comité départemental ne pourra pas engager plus de 15 coureurs dans chaque catégorie d'âge. Concernant la catégorie féminine, il n'y a pas de quota dans les catégories d'âge. Il n'y a plus d'équipes de cinq (5) coureurs.
- Tous dossiers arrivant après cette date (courrier ou e-mail) ne seront pas pris en compte.
- Pas d'extension de ce délai.
- Nous rappelons que les engagements doivent être faits sur les formulaires prévus à cet effet, et non sur papier libre ou tout autre formulaire. Tout dossier incomplet ou non conforme, ne sera pas pris en compte et renvoyé au comité.

Les engagements sont à envoyer par courriel à : emilie.lucas@fsgt.org, et en copie : woifflard.jacques@free.fr

Toute demande de dérogation à ces engagements doivent se faire par courrier ou courriel auprès du secrétariat de Pantin et non par téléphone à qui que ce soit.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site : www.fsgt.org.

Veillez aussi à ne pas modifier les cellules des documents après leurs téléchargements, afin de faciliter la saisie. Ne pas faire de copier / coller avec d'autres documents.



Rappel:

Depuis le fédéral de cyclo-cross 2018 l'ordre des départs se fera :

Champion sortant, puis suivra le 1^{er} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} du 3^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente et ainsi de suite, puis le 2^{ème} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 2^{ème} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, etc...

Pour les comités qui n'étaient pas classés ou non participants l'année précédente, ils seront mis à la suite de chaque série dans le même ordre, et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV.

Les champions départementaux, régionaux ou interrégionaux ne sont plus appelés devant.

C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.

Lors du CNAV d'octobre 2018 il a été décidé :

Que seul la première équipe de comité de chaque catégorie sera récompensée. La coupe sera remise au trois coureurs qui y ont participés.

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux et l'organisateur peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

En cas de non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas remises à une tierce personne (sauf cas exceptionnel).

Concernant la remise des prix d'équipe :

Il est du ressort des accompagnateurs, des dirigeants, de vérifier sur le classement affiché si leur équipe est récompensée et d'en informer les coureurs.

Ce même prix d'équipe sera remis aux 3 coureurs qui y ont participés.

Il est aussi rappelé que tous commissaires autres que ceux qui officient sur ce fédéral <u>ne peuvent</u> <u>porter leur tenue de commissaire</u>.

Prévenir les sélectionnés qu'une caution de 70 € par chèque et par coureur leur sera demandée pour le transpondeur, lors du retrait du dossard, de la catégorie minime à la catégorie ancien. De même pour le critérium à l'américaine.

Les responsables fédéraux sont : Jean Marie BONNIN et Dany BOUTEILLIER Tarifs d'engagement : École de vélo 2€ De minime à ancien 10€ Américaine 20€ par équipe

Sportivement

Pour la coordination du CNAV Jacques Woifflard Secrétariat : 01 49 42 23 64